

Synthèse

Parcours des aînés en Deux-Sèvres : des actions de prévention à l'accompagnement des situations complexes

Le dispositif PAERPA (Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie) est déployé depuis 2014 sur des territoires pilotes dont le département des Deux-Sèvres depuis 2016. Le principe est d'agir en amont de la perte d'autonomie pour les personnes de 75 ans et plus par un repérage des quatre principaux facteurs d'hospitalisation évitables (dépression, chute, problèmes liés aux médicaments) et en optimisant la coordination des professionnels (sanitaires, sociaux et médico-sociaux) autour de la personne âgée.

Objectifs du PAERPA

- Améliorer la qualité de vie des personnes âgées à domicile
- Agir précocement sur la prévention des risques
- Fluidifier les prises en charge en milieu hospitalier
- Éviter les ruptures de parcours
- Assurer une meilleure coordination des acteurs

Le but de ce colloque est de valoriser et capitaliser ces trois années d'expérimentation pour alimenter la loi grand âge et autonomie 2020 : « Sortir de l'expérimentation et passer au droit commun » comme le souligne Dominique Libault - Pilote de la concertation Grand âge autonomie. De plus, il précise que la transition démographique et le vieillissement de la population, sont des sujets fondamentaux : "c'est un défi éthique, sur les métiers, problème de recrutement, de fidélisation, sujet financier, de nouvelle offre".

Quelques chiffres

Contexte démographique en Deux-Sèvres en 2016 :

- Les plus de 60 ans représentent 27 % de la population (plus 100 000 personnes) contre 25 % au niveau national
- 11,5 % des Deux-sévriens ont plus de 75 ans (environ 43 000 personnes) contre 9,3 % au niveau national.

Prévisions démographiques en Deux-Sèvres en 2050 :

- Les plus de 65 ans représenteraient 31,6 % des Deux-sévriens
- Les plus de 75 ans seraient 22 %

Offre de soins :

- Une offre insuffisante de médecins (généralistes et spécialistes) : 77 médecins pour 100 000 habitants (153 à l'échelle nationale)

Cependant,

- 80 % des médecins libéraux sont impliqués dans le dispositif
- 1^{er} département de Nouvelle Aquitaine équipé en maison de santé (26)
- Meilleure offre médico-sociale de la Nouvelle-Aquitaine, un bon taux d'équipement 6 000 lits en EPHAD
- 5 Contrats Locaux de Santé
- 10 places HTU (hébergements temporaires d'urgence)

CTA : coordination territoriale d'appui

CLIC en 2017 :

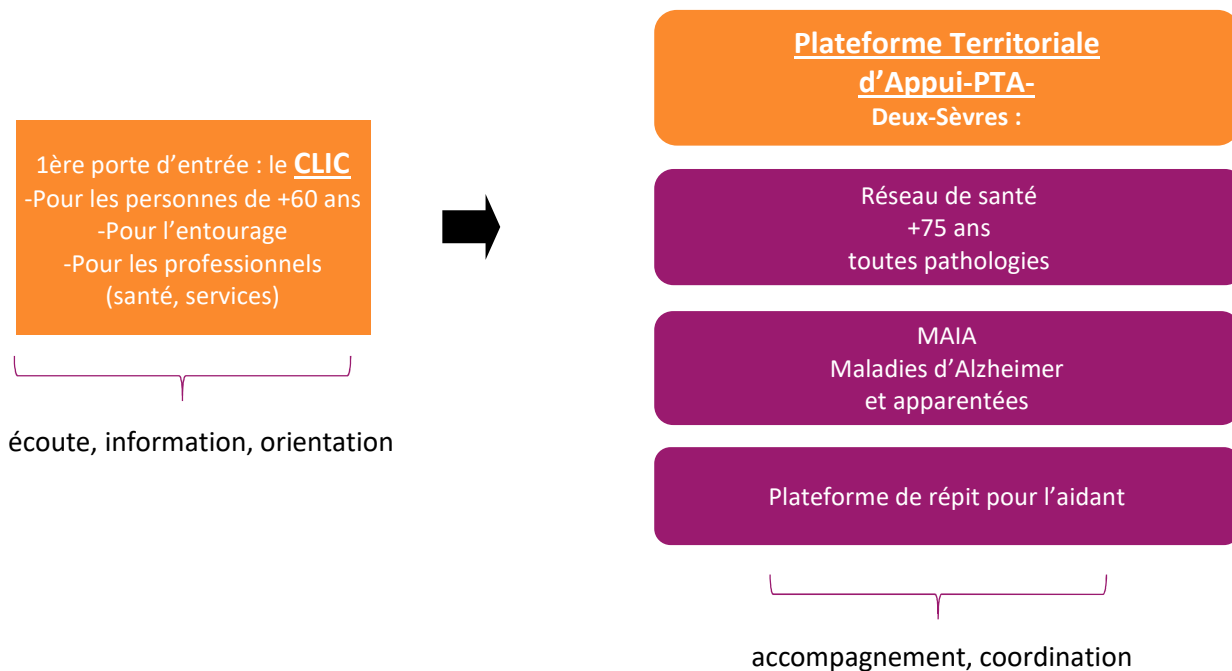
- 10 250 appels
- 1590 accueils physiques
- 1600 accompagnements
-

CLIC en 2019 :

- 11 070 appels
- 2130 accueils physiques
- 2150 accompagnements

PTA (MAIA+ Réseau gérontologique) en 2019 : 1 388 personnes accompagnées de façon régulière

Le parcours d'une personne âgée en Deux-Sèvres



Première table ronde : Les actions de repérage des fragilités et de prévention à domicile

Dans le cadre du PAERPA, plusieurs actions ont été engagées autour du repérage de la fragilité à domicile en lien avec la PTA 79, la conférence des financeurs, le Service du Maintien à Domicile du Conseil Départemental (SMADOM), les SAAD/SPASAD, et de les URPS de Nouvelle-Aquitaine.

Dans ce cadre, une formation financée par la CNSA depuis 2017 existe pour :

- Sensibiliser aux difficultés du vieillissement et à l'impact dans les actes de la vie quotidienne
- Repérer les situations à risque pouvant conduire à une hospitalisation
- Repérer et prioriser l'urgence d'une situation
- Partager l'information

Cette formation permet de définir les différents niveaux de fragilité et de structurer la remontée des alertes à l'aide d'une grille de fragilité. La saisie des alertes se fait via une application sécurisée sur le logiciel PAACO GLOBULE pour informer le reste des partenaires.

De nombreuses autres actions sont développées depuis 2016 sur le département pour repérer des fragilités et faire de la prévention.

L'engagement des URPS (Unions régionales des professionnels de santé) dans le dispositif permet de mailler le territoire, réaliser une prévention de proximité.

Le docteur Le Padellec, pharmacien, URPS Pharmacien Nouvelle-Aquitaine, nous explique l'action des pharmaciens engagés dans les visites à domicile pour vérifier les armoires à pharmacie des personnes âgées et les conseiller dans un souci de prévention des risques iatrogéniques (gestion du traitement au quotidien, risque de chute, risque de dénutrition) et ainsi favoriser le maintien à domicile.

Docteur Desmaison, Chirurgien dentiste URPS Chirugiens dentistes NA

Constate :

- Qu'il y a un besoin d'accompagnement en hygiène et suivi bucco-dentaires avec l'avancée en âge
- Que la santé bucco-dentaire est souvent oubliée alors que « le besoin de soin est énorme, la demande est très faible »

Pourquoi ?

- Les personnes s'habituent à leur problème, accoutumance à la douleur
- Elles hésitent à aller chez un praticien
- Elles ont des difficultés de déplacement
- Il est difficile d'accéder aux structures de soins : démographie, accueil spécifique

Actions mises en œuvre :

- Sensibilisation et dépistage bucco-dentaire bénévolement
- Demi-journées d'entretiens de prévention
- Descriptif des actions en quiz
- Sensibilisation aux accompagnants et aidants

Dr Coudrain-Bonnin - Médecin urgentiste - Pôle des Urgences-Samu-Smur - CH de Niort

Constats :

- Le recours aux urgences des plus de 75 ans augmente
- Personne âgée souvent seule à domicile, troubles cognitifs...

Axes d'amélioration : pour proposer une alternative aux urgences, dès la régulation il faut faire un repérage des fragilités pour déterminer s'il y a une urgence afin de donner une réponse intermédiaire, adaptée et acceptable.

Pour cela : création d'une grille de repérage des fragilités conçue pour être passée en régulation (rapide et efficace) afin de déterminer la gravité de la situation et d'orienter vers une hospitalisation ou faire un signalement au réseau pour permettre le maintien à domicile de la personne.

Deuxième table ronde : Les actions mises en place pour éviter la rupture des parcours, le lien ville-hôpital

La deuxième table ronde met en évidence les actions mises en place en Deux-Sèvres pour éviter les ruptures de parcours de la personne âgée. Ces réussites sont le fruit d'un réel partenariat entre les acteurs du domicile (médecin de ville, PTA, SAAD, infirmiers libéraux...) et les établissements (hôpital, EHPAD...). Les différents acteurs autour de la table ont présenté trois dispositifs : HTU, HAD, EMLG.

L'hébergement temporaire d'urgence (HTU) : une action à pérenniser pour limiter les entrées aux urgences médicalement injustifiées.

La HTU en chiffres :

En 2019, le nombre d'admissions en HTU via :

- La PTA : gestion de 36 admissions
- L'EMLG (Equipe mobile de liaison gériatrique) : gestion de 2 admissions

Bilan :

- Depuis avril 2018 : 80 personnes accueillies en HTU
- Durée moyenne du séjour : 19 jours
- Moyenne d'âge des personnes accueillies : 83 ans
- 47 % des personnes seraient bénéficiaires de l'APA
- Le temps nécessaire d'organisation pour une entrée en HTU est estimé à 5h30
- 32 % des personnes accueillies en HTU retournent à domicile et 30 % entrent en EHPAD

Depuis 2018, les Deux-Sèvres, dans le cadre du PAERPA, expérimente 10 places d'HTU en EHPAD, soit 10 EHPAD partenaires avec un maillage sur tout le territoire.

Destinés aux personnes âgées de plus de 75ans, les objectifs de la HTU sont de :

- Proposer un hébergement dans les plus brefs délais pour répondre à une situation d'urgence médico-sociale (hospitalisation de l'aidant, mise en danger de la personne à domicile, sortie d'hospitalisation)
- Garantir un accompagnement de qualité le temps de la mise en place du plan d'aide
- Préparer le retour à domicile (avec les coordinatrices de parcours de la PTA).

Il est important de souligner l'action positive de la HTU, elle permet :

- L'alternative à l'hospitalisation
- Un accompagnement par les équipes dans les actes de la vie au quotidien
- Un retour à domicile sécurisé
- Un renforcement des liens entre les partenaires.

L'Hospitalisation A Domicile (HAD) : un dispositif à développer

Les objectifs de l'HAD sont de :

- Proposer une alternative à l'hospitalisation traditionnelle
- Raccourcir la durée d'hospitalisation
- Retourner au domicile avec une équipe pluridisciplinaire
- S'adapter aux besoins spécifiques de la personne peu importe son âge
- Permettre une continuité et une efficacité des soins
- Respecter le projet de vie de la personne soignée

La mission d'appui au déploiement de l'HAD a pour priorités de :

- Clarifier la place de l'HAD et le rôle des professionnels de santé
- Organiser des rencontres avec les partenaires et professionnels libéraux
- Organiser des rencontres avec les prescripteurs hospitaliers publics et privés
- Faire un état des lieux de la prise en charge des patients de 75 ans et plus
- Rencontrer les EHPAD n'ayant pas de conventions signées ou ne faisant pas appel à l'HAD
- Doubler le nombre de personnes suivies en HAD en structures
- Réaliser un guide de communication et une plaquette de présentation
- Améliorer et harmoniser des pratiques professionnelles avec le guide de communication.

Équipe mobile de liaison gériatrique : un dispositif à renforcer

Le Docteur KHALIFA (médecin gériatre) et le Docteur BENIEDDI (médecin gériatre GH HVSM) précisent les missions et les perspectives de l'équipe mobile.

Composition de l'équipe pluridisciplinaire : médecin référent au minimum, infirmière, assistante sociale, psychologue, ergothérapeute.

Les missions

L'EMLG intervient, à la demande, dans l'ensemble des services de l'établissement de santé, notamment dans la structure des urgences pour :

- Dispenser une évaluation gériatrique médico-psycho-sociale et un avis gériatrique à visée diagnostique et/ou thérapeutique
- Contribuer à l'élaboration du projet de soins et du projet de vie des patients gériatriques

- Orienter les patients dans la filière de soins gériatriques incluant les hôpitaux locaux
- Préparer et organiser le retour à domicile en s'articulant avec les dispositifs de soutien à domicile (CLIC, PTA, services sociaux, SSIAD)
- Conseiller, informer et former les équipes soignantes

Perspectives :

- Donner des moyens à l'hôpital de proximité pour éviter les ruptures de parcours
- Améliorer la collaboration ville/hôpital
- Développer un outil de communication et d'information commun au réseau ville/hôpital
- Développer des parcours innovant (téléconsultation) pour renforcer le lien ville-hôpital
- Développer les actions de prévention et de dépistage en favorisant l'hospitalisation de jour
- Évaluer le parcours de patients âgés hospitalisés aux urgences afin d'éviter les passages en urgence et les hospitalisations.

Le déploiement d'outils numériques

Ce déploiement facilite les échanges entre les professionnels pour une meilleure coordination du parcours de vie de la personne âgée.

➤ **PAACO Globule un logiciel qui améliore le suivi des personnes**

C'est un :

- Outil métier de la PTA : pour gérer et suivre tous les dossiers usagers/patients.
- Outil de communication entre professionnels : suivi à domicile (cahier de transmission), alerte et agenda.
- Outil de coordination : partage de compte-rendu de réunion et de concertation et du plan d'intervention, gestion de RDV dans l'agenda du patient.

Outil de partage d'informations et de documents : entourage et intervenants liés à chaque patient, fiche de repérage de fragilités, bilan médicamenteux durant l'hospitalisation, PPS, projets déployés et/ou en cours de déploiement.

➤ **Plateforme INZEE.care facilite la prise en charge du patient et évite les ruptures de parcours de soin entre hôpital et domicile :**

Constat : 70% de la patientèle des infirmiers libéraux sont des personnes âgées

Objectifs :

- Rechercher un infirmier libéral après une sortie d'hospitalisation.
- Avoir une réponse rapide de prise en charge

➤ **Dossier Médical Partagé (DMP) favorise le décloisonnement ville/établissement.**

Sorte de carnet de santé numérique gratuit et confidentiel

Objectifs :

- Accès des professionnels aux données des patients (directives anticipées, dons d'organes, compte-rendu d'hospitalisation, ordonnance...)
- Alimentation du DMP par le patient et les professionnels

Aujourd'hui il y a plus de 48 000 DMP créés dans le département, 800 000 en Nouvelle-Aquitaine.

Troisième table ronde : De la CTA vers la PTA (Plateforme Territoriale d'Appui)

Dans les territoires dont celui des Deux-Sèvres, la CTA se transforme et évolue en PTA. Il s'agit d'une évolution du service d'appui à la coordination de la population et aux professionnels (article 23 de la loi relative à l'Organisation et la Transformation du Système de Santé).

A. Farnault- Directeur du projet national PAERPA 2016-2019 rappelle que la prise en charge de la personne âgée en perte d'autonomie repose sur la complémentarité des pratiques. La PTA (ou DAC : Dispositif d'appui à la coordination) est ainsi l'opportunité d'améliorer la coordination des différents acteurs pour éviter la rupture des parcours et de s'ouvrir à un plus large public.

Les objectifs de la Plateforme territoriale d'appui (PTA)

- Faciliter l'organisation des parcours de santé complexes des personnes âgées mais aussi des personnes en situation de handicap quel que soit l'âge et la déficience.
- Appuyer les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, pour permettre une meilleure intégration des professionnels.

La coordination des acteurs au cœur de la PTA

Cette réorganisation dans les territoires demande du temps et sa réussite tient à l'équilibre entre toutes les parties prenantes du parcours de santé (prise en charge sanitaire et sociale). L'équilibre repose sur une coopération interprofessionnelle et pluridisciplinaire.

Ainsi, C. Baron- Directeur général adjoint du Pôle des solidarités - CD79 prend le temps d'énoncer la définition de la coordination telle qu'écrite dans le Larousse : « **harmonisation d'activités diverses dans un souci d'efficacité** ». Aussi, un des éléments de la PTA est de recentrer la santé sur le soin de proximité avec le rôle pivot du médecin généraliste. Le manque de médecins généralistes est à prendre en compte dans le fonctionnement des PTA à l'avenir. Et notamment de la nécessaire collaboration avec les CPTS.

Aujourd'hui, il s'agit aussi d'évaluer les dispositifs existants et qui fonctionnent avant d'en créer des nouveaux. La loi grand âge est également attendue dans les mois à venir quant aux perspectives d'adjoindre également les dispositifs liés aux aidants et aux actions de prévention.

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Afin de lutter contre les déserts médicaux, la loi prévoit la création de CPTS. Portés au départ par les médecins généralistes, ils regroupent différents acteurs de santé, médico-sociaux et sociaux. Ils ont pour missions :

- De faciliter l'accès aux soins (faciliter l'accès au médecin traitant, améliorer la prise en charge des soins non programmés)
- D'organiser le parcours des patients
- Favoriser la prévention (promouvoir la vaccination, promouvoir les plans nationaux)

Appui & Vous évolue

Les acteurs en charge du parcours des aînés en Deux-Sèvres créent la plateforme conseils pour l'autonomie **Appui & Vous** au service des usagers et des professionnels. Le dispositif d'appui à la coordination permet à la population et aux professionnels d'avoir des solutions lors des situations complexes et s'ouvre à de nouveaux publics.

Aujourd'hui la PTA prend la suite des dispositifs RESEAU de santé, MAIA, CTA PAERPA et s'adresse donc aux personnes âgées dépendantes et aux personnes en situation complexes de moins de 60 ans. La PTA 79 est portée administrativement par le **GCSMS** (groupement de coopération sociale et médico-sociale) **Appui & Vous en Deux-Sèvres**. Michel Chambost – Administrateur GCSMS Appui & vous souligne le travail réalisé sur 20 ans qui permet aujourd'hui ce fonctionnement intégré.

Cependant, les deux associations Appui & Vous Nord et Sud Deux-Sèvres restent actives pour maintenir la proximité des acteurs et des professionnels. Les CLIC restent la porte d'entrée de tous les dispositifs. M. Chambost explique aussi qu'il est compliqué de faire du maintien à domicile dans les milieux ruraux tel que dans les Deux-Sèvres d'où ce besoin de proximité territoriale et de dialogue entre professionnels.

Une action complémentaire à la PTA : le soutien aux proches aidants

Agnès Jarry- Conseillère Départementale en charge des personnes âgées du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

La loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) du 28 décembre 2015 prend en compte les proches des personnes âgées en perte d'autonomie. Le département des Deux-Sèvres a mis en place un plan d'action sur 3 ans soutenu par la CNSA composé de trois axes :

- Axe 1 : amélioration de la structuration de la politique d'aide aux proches aidants. (Comité de prévention départemental)
- Axe 2 : renforcer l'information, la formation et le soutien : favoriser l'accès aux informations sur le site internet (CLIC, plateformes répit, CCAS), soutenir les groupes de paroles et d'entraide, proposer un parcours de formation personnalisé, proposer un soutien psychologique individuel
- Axe 3 : expérimenter et développer de nouvelles réponses (mises en place de répit)

Dès mars 2020, un appel à candidature sera publié « actions de soutien aux proches aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap ». Financement alloué de 173 000€.

Synthèse des travaux

En guise de synthèse Elise Proult, cheffe de projet ANAP (agence nationale d'appui à la performance) qui a accompagné depuis 2013 les 18 territoires engagés dans le démarche PAERPA réalise le bilan des actions. Pour elle, il s'agit d'une démarche demandant du temps et une gouvernance qui doit rassembler l'ensemble des acteurs.

Elle souligne cette réussite sur les Deux-Sèvres et met en avant quelques éléments :

- La bonne participation des professionnels libéraux et des URPS.
- La mise en œuvre facilitée de la CTA grâce à l' « embarquement du réseau gérontologique , de la MAIA, et des CLIC ».
- La richesse des actions mises en place : nombreuses actions en lien avec la prévention (pharmacien, soins bucco-dentaire...), liens avec le SDIS et la promotion de la HAD.

En termes de perspectives :

- Apparition de certaines actions dans le droit commun entre 2018 et 2019 : hébergement temporaire, IDE en EHPAD, travail sur l'entrée des personnes âgées à l'hôpital sans passage aux urgences...
- Ouverture aux autres publics des dispositifs d'appui à la coordination. Il s'agit d'élargir le périmètre d'intervention sans perdre en qualité et maîtrise de la population de départ.
- En termes d'outils, PAACO Globule est l'outil le plus abouti de la Nouvelle-Aquitaine pour sa fonctionnalité.

En termes d'évolution sur deux points :

- Continuer et développer la coordination clinique de proximité : évolution des libéraux dans leur façon de travailler : sortir du face à face et aller dans l'environnement de la personne avec la famille et d'autres professionnels.
- Développer la démarche projet au niveau d'un territoire : Plus qu'un ensemble d'actions, de dispositifs et de financements, PAERPA est une réelle démarche.

En conclusion, M. Libault rappelle l'importance de faire connaître l'ensemble des actions, il est marqué par la quantité d'acteurs présents à ce colloque dont le SDIS et l'hôpital et est satisfait de voir qu'il s'agit d'une démarche qui fonctionne. Il retient plusieurs éléments qui pourront aider à son évolution :

- Faciliter la vie de la personne grâce aux outils qui aident les professionnels à se recentrer sur leur métier.
- La territorialisation est une réponse pour l'avenir : le travail collectif aide à s'impliquer, à donner du sens à nos actions et permettrait d'attirer les générations futures qui ne souhaitent plus travailler de manière isolée.
- Accentuer le travail de prévention avec le repérage des fragilités.
- Atout de la co-construction et de la collaboration dans l'accompagnement des parcours.
- Réel intérêt à diffuser les bonnes pratiques, à faire connaître les outils (PAACO Globule) et à faire de l'échange de pratiques entre territoires.
- Mesurer l'impact des actions (prévention et coordination) sur l'amélioration de la vie des personnes (espérance de vie en bonne santé, qualité de vie), ces actions permettent un contrôle des coûts financiers, voir des économies. L'intérêt commun restant la qualité de vie des aînés.